



# Déclaration préalable

*CTSD du 7 avril 2014*

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Après des années marquées par les suppressions de postes et les destructions de classes, les attentes étaient fortes chez les enseignants du premier degré. Attentes qui, nous devons bien le reconnaître, ont été triplement déçues.

Déçues une première fois par la mise en place à marche forcée d'une réforme des rythmes scolaires mal ficelée. Si le fond de la réforme n'est pas remis en cause par l'immense majorité des enseignants, c'est sa mise en place qui vient se heurter à la réalité : horaires décidés arbitrairement par les autocaristes ou les municipalités, désorganisation des vies professionnelles et familiales de nos collègues, utilisation des locaux scolaires (seuls lieux de travail des enseignants) soumise à la signature d'une simple charte...

Déçues une deuxième fois par le manque de reconnaissance qui continue à sévir envers eux : pondération horaire différente de celle de leurs collègues du 2<sup>nd</sup> degré en REP+, montant des indemnités inférieur de près de 75%, temps de travail devant élèves très supérieur... Et les comparaisons internationales ne sont pas en reste puisque les PE français sont, dans l'OCDE, parmi les moins bien payés alors qu'ils effectuent plus d'heures hebdomadaires devant des classes plus chargées... La France a fait le choix de ne pas augmenter ses enseignants quand les pays de l'OCDE les augmentaient en moyenne de près de 20% !

Déçues une troisième fois par l'insuffisance des moyens alloués aux écoles de notre département pour faire face à la rentrée 2014 dans de bonnes conditions. C'est sur ce troisième point que nous allons nous attarder quelques minutes.

En effet, avec une dotation de 4 postes pour concrétiser la « priorité au primaire » annoncée par le ministre, les enseignants savent bien qu'il sera impossible d'améliorer les conditions de rentrée dans les écoles de la Somme. Pour faire baisser les effectifs dans les classes, pour mettre en place le dispositif « plus de maîtres que de classes » réclamé par le SNUipp-FSU depuis 20 ans, pour recréer des RASED complets, pour abonder la brigade de remplacement à la hauteur des besoins, pour décharger les directrices et les directeurs dans toutes les écoles, pour permettre la pondération des heures de classe en REP+...il faudra à la Somme bien plus de 4 postes.

Les élus de la FSU se sont livrés à l'établissement de la véritable carte des besoins des écoles de la Somme. Les résultats sont édifiants :

- Aucune classe à plus de 25 élèves (pas plus de 20 élèves en Éducation Prioritaire) : **+194 postes**
- Assurer une demi-journée de présence hebdomadaire d'un maître surnuméraire pour chaque classe : **+287 postes**
- Recréer des RASED complets dans chaque circonscription : **+38 postes**
- Abonder la brigade de remplacement à la hauteur des besoins pour qu'aucune classe ne reste sans remplaçant : **+50 postes**
- Permettre la mise en place d'un temps de décharge adapté aux nouvelles tâches incombant aux directeurs : **+50 postes**

Nous demandons donc la création de **619 postes** là où le ministère n'en propose que 4. Le budget engagé pour de telles créations représenterait moins de 0,04% du montant global accordé aux entreprises à travers le CICE et le pacte dit « de responsabilité ».

Les documents de travail mentionnent de façon systématique les moyennes « avec deux ans » et les moyennes « sans deux ans ». Il nous semblait pourtant que les élèves de moins de trois ans étaient comptabilisés à part entière dans les effectifs. Nous ne comprenons donc pas la nécessité de cette distinction : seule la moyenne « avec deux ans » devrait figurer sur nos documents, sans mention aucune.

Ces documents préparatoires font état de 31,5 fermetures de postes (dont 29 classes) pour 27 créations (dont seulement 13 classes). Si le bilan pourrait paraître « équilibré » à un œil non-averti (+4,5 postes auxquels il faut encore ajouter les 4 postes de la dotation ministérielle ce qui porterait la réserve à 8,5 postes), le déséquilibre est pourtant patent : le département de la Somme comptera, à la rentrée 2014, 16 classes de moins qu'à la rentrée 2013.

Après des fermetures que vous envisagez, des écoles restent avec des moyennes d'élèves par classe beaucoup trop importantes. Parmi celles-ci, la maternelle Kergomard à Albert (28,67), l'élémentaire Delpech à Amiens (25,89), l'école de Domart en Ponthieu (25,20 élèves en Éducation Prioritaire), l'école de Quevauvillers (26,17), l'école Lucie Aubrac de Moreuil (27,08) ou le RPI de Caours/Neufmoulin (27,67). Par ailleurs, des écoles affichent des effectifs annoncés très élevés (jusqu'à 35 élèves par classe !) sans que vous n'y envisagiez d'ouverture. Comment les enseignants de ces écoles vont-ils pouvoir travailler avec de tels effectifs ? Nous reviendrons sur chacun de ces cas lors de l'étude des documents de travail.

La FSU rappelle qu'entre 2008 et 2012, la Somme a perdu 183 postes d'enseignants du

premier degré (pour 1327 élèves de moins soit 1 poste d'enseignant supprimé pour 7,25 élèves perdus). Depuis la rentrée 2012, ce sont 19 postes qui ont été récupérés par le département. A ce rythme endiablé, il faudrait encore attendre la rentrée scolaire 2031 pour revenir à la situation de la rentrée 2008 qui était pourtant loin d'être satisfaisante...

Si nous reconnaissons que la situation se détériore beaucoup moins vite depuis deux ans, force est de constater que les améliorations se font toujours attendre dans les classes. Nous vous demandons donc que, dès cette année, aucune classe ne soit détruite dans le département de la Somme.